

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 9, rue Josy Welter à Walferdange se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN) se trouve dans le centre historique de la localité, à proximité du château, de l'église et de la maison Dufaing. Toutefois, l'immeuble en question est plus ancien que les bâtiments précités. En effet, ses origines remontent au XVIII^e siècle. La carte de Ferraris (1771-1778) montre que la petite localité de Walferdange se composait à cette époque d'une seule rue avec quelques bâtiments, et il semble qu'une construction existait à l'emplacement de la maison actuelle¹. Bien que la carte de Ferraris soit imprécise, l'implantation en retrait et en biais par rapport à la rue est marquante et reconnaissable. Le premier plan cadastral de 1822 y montre aussi un immeuble ayant une même implantation que la maison en place de nos jours² (LHU).

Concernant les premiers propriétaires de la maison, aucune source n'a été trouvée jusqu'à présent. Les traces les plus anciennes remontent au premier cadastre, établi dans les années 1820. Cependant, il y a des incohérences concernant les propriétaires de la première moitié du XIX^e siècle. Selon les registres cadastraux, Suzanne Klein était propriétaire en 1824, puis la propriété est passée à Jacques Biver. En 1842 ou 1851, le propriétaire enregistré est « Walferdange l'Ecole ». Ensuite, en 1854, les registres mentionnent « Walferdange le Presbytère » comme propriétaire, et cela jusqu'en 1964. Cependant, dans une brochure publiée en 1993 à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la paroisse de Walferdange, il est brièvement énoncé que l'immeuble aurait été légué en 1818 à la commune de Steinsel (Walferdange devient une commune à part seulement en 1851) par le prêtre Théodore Blaise, d'où l'appellation « maison Blaise »³. Pour éclaircir davantage la situation de propriété d'avant 1854, des recherches plus approfondies seront nécessaires. Ce qui est certain, c'est que le bâtiment a servi de maison d'habitation, d'école (ou de logement pour les instituteurs), puis, pendant plus de cent ans, de presbytère, avant de redevenir une maison d'habitation privée (SOC/LHU).

L'immeuble, qui est flanqué de part et d'autre par des maison voisines, est tourné avec le mur gouttereau sur la rue Josy Welter. Il est implanté légèrement en biais et en retrait par rapport à la rue et il est devancé par un jardinet délimité par un mur avec une grille en ferronnerie (datant du XX^e siècle lorsque le jardinet a été réduit et le mur a été placé un peu plus en arrière) (AUT/PDR). La façade principale s'élève sur deux niveaux et se divise en quatre travées principales. À l'étage, se trouve une petite ouverture supplémentaire au centre, pour illuminer le couloir. À droite, la maison

¹ Bibliothèque royale de Belgique, Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, Luxembourg 244 et Bourglinster 243, 1771-1778.

² Administration du cadastre et de la topographie, feuilles cadastrales historiques (Urkadaster), Walferdange, planche B1, 1822.

³ 150 Por Walfer 1843-1993, Fabrique d'église Walferdange, 1993, p.20.

Le legs est accepté par Sa Majesté par arrêté du 26 octobre 1823 in : Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, n°12 du 19 février 1824.

se développe davantage par une partie d'un niveau au rez-de-chaussée et de deux niveaux en retrait. Les baies des fenêtres sont rectangulaires, debout, et présentent des encadrements assez sobres, avec une simple feuillure, typique pour l'architecture du XIX^e siècle (AUT/PDR/EVO). La travée gauche abrite l'entrée qui est mise en valeur par sa baie en plein cintre assez grande et la porte en bois du début du XX^e siècle avec des décorations influencées par l'Art nouveau. La baie elle-même ne présente pas d'encadrement, mais la porte est bordée par un chambranle avec des motifs floraux. La porte se compose d'une partie basse avec des divisions curvilignes et des décorations florales et d'une partie haute vitrée et surmontée par une imposte avec quatre vitres ovoïdes (AUT/PDR/EVO). La façade postérieure se compose de deux parties. Celle de gauche présente une composition avec quatre travées d'ouvertures, aux encadrements en pierre naturelle, rectangulaires de chant, avec un linteau droit surmonté par un arc segmentaire (très caractéristique pour l'architecture du XVIII^e siècle) (AUT/PDR). La partie droite est en avancée par rapport au reste, implantée en retour d'équerre avec pignon sur le jardin. Cette partie se compose d'une cave voûtée au rez-de-chaussée, surmontée par une pièce avancée par une véranda au premier étage et une autre pièce avec une fenêtre dans le pignon au deuxième étage (datant du XX^e siècle) (AUT/PDR/EVO).

La maison ne conserve pas seulement ses structures bâties mais aussi des éléments de finition intérieurs, tels que : divers revêtements de sol en carrelage et en bois, un escalier en bois avec une rampe aux barreaux en bois tournés, des portes intérieures en bois avec leurs chambranles ou encore une armoire encastrée (Takeschaf). Tous ces éléments datent de différentes époques, allant du XIX^e au XX^e siècle (AUT/PDR/EVO). Dans le couloir au premier étage la peinture s'est écaillée sur quelques centimètres et laisse apparaître une peinture murale. Des sondages devraient être réalisés pour connaître l'étendue, l'allure et l'âge de cette fresque.

En analysant les compositions des façades ainsi que les divisions et éléments intérieurs on peut supposer que la toute la partie nord a été ajoutée ultérieurement au reste de la maison. Peut-être cette partie était auparavant une annexe ou une remise. Divers éléments confirment l'hypothèse : cette partie présente des éléments plus jeunes aussi bien en façade principale qu'en façade postérieure. A l'intérieur, cette partie est de trois marches plus basses que le reste de la maison. La position de l'escalier, la présence d'entre-étages et les vestiges d'un pignon dans les combles sont d'autres indices.

On peut conclure que les bases de la maison remontent au XVIII^e siècle. Ensuite, elle a été modifiée à plusieurs reprises au cours des siècles, éventuellement afin de l'adapter aux besoins de sa fonction en tant que presbytère avec des pièces « publiques » / de réception et aussi avec un certain aspect représentatif. Ceci se voit aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur où on retrouve des éléments typiques pour chaque période de transformation. Les dernières grandes phases identifiables datent de la fin du XIX^e /début du XX^e siècle et du milieu du XX^e siècle. Cependant, certains changements ne sont pas immédiatement visibles et compréhensibles, et une analyse en archéologie du bâti pourrait clarifier davantage l'histoire et l'évolution de l'immeuble. La maison présente d'un point de vue historique, architecturale, artistique, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégée.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 9, rue Josy Welter à Walferdange (no cadastral 5/1111).

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Cledes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 18 septembre 2024